Envoyé en préfecture le 16/11/2022
Reçu en préfecture le 16/11/2022
Affiché le
ID : 029-212902258-20221114-2022_0055-DE

Mairie
POULDREUZIC
Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 14 novembre à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal (Espace Simone Veil), en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe RONARC'H.

Date de la convocation : 09 novembre 2022 Membres en exercice : 19

Présents :
Mesdames : Michèle BUREL, Nelly VIVIEN, Claudie SIMON, Alexandra MAZEAS, Chloé ANDRO, Christine LE GOFF LE PESQUE, Jacqueline JAFFRY,
Messieurs : Philippe RONARC'H, Jean-Pierre KERSALE, Olivier BODILIS, Hervé LE COZ, Olivier LAURAIN, Mickaël LE COZ, Thierry ARNOULT

Absents excusés : Christelle GUEZENGAR (pouvoir à Michèle BUREL), Armelle RONARC'H (pouvoir à Claudie SIMON), Jacques DYONIZIAK (Pouvoir à Chloé ANDRO), Patrick PERENNOU (pouvoir à Jacqueline JAFFRY), Emmanuel CORNUET

Secrétaire de séance : Michèle BUREL

****

Objet : Délibération n°2022-0055 – Création d'un emploi d'accueil administratif dans le cadre du dispositif des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) au titre du parcours emploi compétences (PEC)

Madame Alexandra MAZEAS, adjointe en charge des ressources humaines, rappelle à l'assemblée que depuis janvier 2018, les contrats aidés ont été transformés par le dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC) dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Madame MAZEAS propose au conseil municipal de créer, à compter du 1er janvier 2023, un poste d'accueil administratif en mairie dans le cadre du dispositif des contrats d'accompagnement dans l'emploi au titre du parcours emploi compétences.
Elle propose de créer un emploi en contrat PEC sur 20h hebdomadaire prises en charge par l'Etat à 50%. En contrepartie, la commune s'engage à accompagner la personne recrutée au travers d'un plan de formation annuel de 70 heures (minimum).

Le contrat, ouvert pour une personne de plus de 58 ans, sera d'une durée de 12 mois renouvelable de droit une fois puis par dérogation jusqu'à l'ouverture des droits à la retraite de l'agent. Le poste sera rémunéré au SMIC

Après délibération, le conseil municipal, **à l'unanimité,**

- Vu la circulaire n°DGEFP/SDPAE/MIP/MPP/2018/11 du 11 janvier 2018 relative aux parcours emploi compétences et au Fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi.

- Vu l'arrêté de la Préfecture de la Région Bretagne du 18 février 2022,

- **AUTORISE** la création d'un poste d'accueil administratif en mairie dans le cadre du dispositif des contrats d'accompagnement dans l'emploi au titre du parcours emploi compétences tel que présenté par Madame MAZEAS,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondant au budget 2023

Fait et délibéré à POULDREUZIC, le 14 novembre 2022
Pour extrait conforme,
Le Maire, Philippe RONARC'H

La secrétaire de séance, Michèle BUREL

MAIRIE DE POULDREUZIC
R.F.
29710 (Finistère)

Envoyé en préfecture le 16/11/2022
Reçu en préfecture le 16/11/2022
Affiché le
ID : 029-212902258-20221114-2022_0055-DE

Visa de la préfecture : .....
Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 17/11/2022
Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication